



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 19 novembre 2021

**TROISIÈME COMMISSION DE SUIVI DES SITES DES SOCIÉTÉS LUBRIZOL ET NL  
LOGISTIQUE**

Le Préfet de la Seine-Maritime a réuni, le 15 novembre 2021, la troisième Commission de suivi de site informelle dédiée au suivi des sociétés Lubrizol et NL Logistique à la suite de l'incendie du 26 septembre 2019.

Béatrice STEFFAN, Secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime, a présidé cette commission de suivi de site. Etaient notamment conviés les élus, les associations et les représentants du personnel des deux entreprises.

Ces dernières ont présenté un bilan de leur activité en 2020, les derniers travaux de dépollution, les dispositifs prévus pour limiter les émissions de poussières et d'odeurs et les mesures pour contrôler la qualité de l'air pendant les opérations.

Les associations ont pu poser des questions en lien direct avec la dépollution du site. Elles ont évoqué la problématique liée à la présence des toits en fibrociment (toits composés de 85 à 90% de ciment et 10 à 15% d'amiante), sur les sites industriels, sujet national que la secrétaire générale s'est engagée à transmettre au ministère de la Transition écologique.

Lors de la visite, l'association Rouen Respire a demandé à être associée au choix des molécules à suivre pendant les travaux. Comme il lui a été indiqué, la détermination des mesures et des molécules à suivre a été définie par les services de l'État, ATMO Normandie et

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

les entreprises concernées sur la base du rapport établi par le bureau d'étude Ramboll (spécialisé dans le domaine des sols pollués). Le sujet est donc techniquement stabilisé.

Les représentants de Lubrizol ont également présenté aux participants 3 projets : la création d'une zone végétalisée de pleine terre, la construction d'un bâtiment administratif et la construction d'un bâtiment à usage industriel (unité de remplissage : conditionnement de produit sans stockage). Les demandes de permis de construire et les dossiers seront déposés prochainement.

Les participants ont ensuite pu visiter le site et constater la bonne réalisation des travaux.

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex